

Séance du 17 Octobre 1948

Election des " Conseillers de la République "

L'an mil neuf cent quarante-huit, le dix sept Octobre à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville de Montreuil s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean Grand, Maire

Étaient présents, M. M. les Conseillers municipaux
Bouché F. Bruniot, Lamolle, Jacquot F. Birabent L. Dandine,
Barthe J. Sazard de M. St. Paul L. Dujau L. Doumenc J. Babbé L. Dufor,
Soubielle, Cam. Cécile B. Verdus H.

Absents excusés ayant donné pouvoir pour les représenter:

M. Barome : M. Lamolle. M. Blancat. M. Dufor. M. Looi. M. Lamolle. M. Looi. M. Sazard

Le Conseil a élu pour Secrétaire M.

M. le Président a donné lecture:

- 1° des articles de la loi du 23.9.1948 relative à l'élection des conseillers de la République et du décret du 24.9.1948 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi,
- 2° du décret de convocation des Conseils Municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des Conseillers de la République qui doit avoir lieu le 7 Novembre prochain,
- 3° de l'arrêté préfectoral du 30.9.1948 portant convocation des Conseils Municipaux en vue de l'élection des délégués chargés d'élire les Conseillers de la République;

Election des Délégués

1^{er} Tour de scrutin.

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, dans l'ordre, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de sept Délégués.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement du vote a commencé à dix heures 25 et il a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
À déduire: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître. . .	N

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	21
---	----

Majorité absolue	11
Ont obtenu:	

Mr. le Docteur Jean Grand, maire (S.F.I.O)	21	voix
Mr. Bouché François 1 ^{er} Adjoint (divers)	21	voix
Mr. Can. Cécile Burtant, 2 ^{im} Adjoint, R.S.	21	voix
Mr. Dufor Burtant, 3 ^{im} Adjoint, (S.F.I.O)	21	voix
Mr. Saint-Paul Henri R.S.	21	voix
Mr. Pruniot Lucien (divers)	21	voix
Mr. Babbé Ernest, S.F.I.O	21	voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués:

Mr. J. Grand	qui a déclaré accepter le mandat		
M ^{rs} . F. Bouché	3	3	3
M ^{rs} . B. Can. Cécile	3	3	3
M ^{rs} . Dufor B.	3	3	3
M ^{rs} . H. Saint-Paul	3	3	3
M ^{rs} . L. Pruniot	3	3	3
M ^{rs} . E. Babbé	3	3	3

Election des Suppléants

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection de cinq suppléants.
1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	21
A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou sans lesquels les votants ne sont faits connaître	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

Ont obtenu:

M ^{rs} . Jean Doumère	S.F.I.O.	21	voix
M ^{rs} . Sébastien Soubielle	S.F.I.O.	21	voix
M ^{rs} . Maurice Lamolle	(divers)	21	voix
M ^{rs} . Raoul Loo	R.S.	21	voix
M ^{rs} . François Lacoste	(divers)	21	voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants:

M ^{rs} . J. Doumère	qui a déclaré accepter le mandat		
M ^{rs} . S. Soubielle	3	3	3
M ^{rs} . M. Lamolle	3	3	3
M ^{rs} . R. Loo	3	3	3
M ^{rs} . F. Lacoste	3	3	3

La séance a été levée à dix heures quarante-cinq minutes.

Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like Doumère, Soubielle, Lamolle, Loo, Lacoste, and others.